



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Direction de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins

Paris, le 14 AVR. 2008

Sous-direction de l'organisation du système de soins

Bureau de l'organisation générale de l'offre de soins

00298

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'Agence
Régionale de l'Hospitalisation (pour exécution)

Mesdames et Messieurs les Directeurs Départementaux
des Affaires Sanitaires et Sociales (pour exécution)

Monsieur le Directeur de l'Association Nationale pour la Gestion
du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés
(pour information)

OBJET: Mission de réinsertion des établissements ou services de soins de suite ou de réadaptation.

REF : Courrier DHOS/ DGAS du 24 janvier 2000 adressé aux directeurs d'agences régionales de l'hospitalisation.

P.J. : Liste des établissements adhérents à l'association COMETE France.

En 2000, un courrier vous a été adressé pour vous demander de porter une attention particulière aux centres de rééducation fonctionnelle mettant en œuvre des moyens spécifiques pour réaliser la mission d'insertion professionnelle qui leur incombe.

Cette mission est mise en œuvre par certains établissements avec l'appui de l'association COMÈTE France- COMMunication, Environnement, Tremplin pour l'Emploi. Celle-ci fédère aujourd'hui 28 établissements autorisés en soins de suite et de réadaptation couvrant 14 régions du territoire national. Elle initie dans ces établissements, une prise en charge précoce de la personne hospitalisée (qu'elle soit en hospitalisation complète, de jour ou en traitement ambulatoire), pendant sa phase active de soins. Le but de l'action de COMETE France est de construire, avec la participation volontaire et active de la personne en situation de handicap, un projet professionnel qui pourra se concrétiser dès sa sortie du centre de rééducation professionnelle.

L'adhésion au dispositif COMETE est co-financée par l'AGEFIPH (Association Nationale pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés) et par les établissements de santé adhérents. Mais jusqu'à aujourd'hui la part financée par les établissements bénéficiait d'un appui très inégal des agences régionales de l'hospitalisation.

C'est pourquoi en 2007, la DHOS a piloté un groupe de travail ayant pour objet d'identifier, les missions relevant des champs sanitaire et professionnel dans les activités de réinsertion professionnelle des personnes handicapées en soins de suite et de réadaptation, afin d'asseoir la répartition du financement de ce type d'activité.

Les éléments rassemblés par le groupe de travail, sur la base d'une étude des actions mises en œuvre par un échantillon de 5 établissements participant au réseau COMETE, ont confirmé que la répartition des charges était de 55% pour le secteur sanitaire et de 45% pour le secteur professionnel.

C'est pourquoi je vous demande de vous assurer, dans la répartition de la dotation annuelle de fonctionnement qui vous a été déléguée, que le budget des établissements de santé adhérents au dispositif COMETE couvre les 55% à la charge de l'assurance maladie.

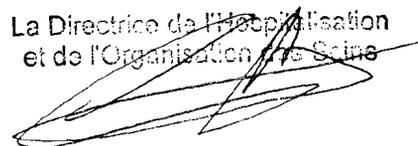
Ces moyens mis en œuvre pour l'accomplissement de cette mission seront inscrits dans le contrat d'objectifs et de moyens.

Par ailleurs, je vous précise que l'équipe type COMETE représente 2.70 ETP, normalement réparti comme suit : 0.20 ETP médecin qualifié de préférence spécialiste en médecin physique et de réadaptation - 1 ETP chargé d'insertion - 0.50 ETP assistante sociale - 0.50 ETP paramédical - 0.50 ETP secrétaire.

Concernant les nouvelles demandes d'adhésion à l'association COMETE, celles-ci seront étudiées conjointement par l'AGEFIPH et la DHOS, sur la base de critères objectifs, afin de répartir de manière équitable le nombre d'établissements labellisés COMETE sur le territoire national. En effet, certaines régions en disposent déjà de plusieurs (Ile de France, Pays de la Loire, PACA,...) et d'autres n'en ont aucun (Poitou-Charentes, Limousin, Auvergne,...).

Mes services se tiennent à votre disposition (Laëtitia CHEVALIER - Bureau O1 - Tél. 01.40.56.74.34 - laetitia.chevalier@sante.gouv.fr) pour tout renseignement complémentaire.

La Directrice de l'Hospitalisation
et de l'Organisation des Soins



Annie PODEUR

• 28 Sites COMETE FRANCE 2006 – 14 régions représentées

	REGIONS	VILLES	CP	ADHES°	EN ACTIVITE	IDENTIFICATION DU SITE
1	Alsace Lorraine	MULHOUSE	68	2006	Depuis 2006	CRRF A. Camus / CHR E. Muller
2		NANCY	54	2003	Depuis 2004	IRR de Gondreville/Louis Pierquin
3		STRASBOURG	67	2005	Depuis 2005	CRRF Clémenceau
4	Aquitaine	BORDEAUX	33	1999	Depuis 1999	CRRF La Tour de Gassies - Bruges
5	Bourgogne	DIJON	21	2004	Depuis 2004	CRRF Divio
6	Bretagne	PLOEMEUR	56	1992	Depuis 1992	CMRRF de Kerpape
7		RENNES	35	1992	Depuis 1992	CRRF de Rennes-Beaulieu
8	Champagne A.	CHARLEVILLE M.	08	2003	Depuis 2005	CRRA de Charleville Mézières
9	Ile de France	BOUFFEMONT	95	2002	Depuis 2003	CMP Jacques Arnaud
10		COUBERT	77	1999	Depuis 1999	CRRF Route de Liverdy
11		GARCHES	92	1992	92-98 Depuis 2004	Hôpital Poincaré. Part. : Coubert
12		ST CLOUD/SOISY	92/91	2006	Depuis 2006	CRRF St Cloud/Centre du Château
13	Languedoc Roussillon	CERBERE	66	1999	Depuis 1999	Centre Bouffard Vercelli
14		MONTPELLIER	34	2006	Depuis 2006	Centre Mutualiste de Propara
15	Midi	ALBI	81	2005	Depuis 2005	CMRRF d'Albi
16	Pyrénées	BAGNERES DE B.	65	2002	Depuis 2002	Hôpital L. Baches. Part. : MGEN
17	Nord Pas de C.	BERCK SUR MER	62	1999	Depuis 1999	Groupe Hopale - Centre J. Calvé
18	Normandie	BOIS GUILLAUME	76	2004	Depuis 2005	CRMPR « Les Herbiers »
19	PACA	HYERES	83	2005	Depuis 2005	Centre médical Pierre Chevalier
20		MARSEILLE	13	2002	Depuis 2004	Clinique Saint-Martin
21		VALLAURIS	06	2002	Depuis 2005	Centre Hélio Marin
22	Pays de Loire	LE MANS	72	1992	92-98 depuis 2006	CRRF de l'Arche - Saint Saturnin
23		NANTES	44	1992	Depuis 1992	Hôpital St-Jacques - Part. : ARTA
24		LA TURBALLE	44	1992	Depuis 1992	Centre marin de Pen Bron
25	Picardie	BEAUVAIS	60	2006	Depuis 2006	CRRF Saint Lazare
26	Rhône-Alpes	ST DIDIER MONT D'OR	69	2006	Depuis 2006	CRRF Val Rosay
27		ST ETIENNE	42	1999	Depuis 1999	Hôpital Bellevue - Part. : CREPSE
28		VALENCE	26	2006	Depuis 2006	CRRF « Les Baumes »